Le fait du jour → Limousin

Auditionnés

Une vingtaine d'ex-mineurs réunionnais déplacés ont été auditionnés vendredi à Paris et une soixantaine dimanche par la commission chargée d'enquêter sur cette migration forcée.

Un chiffre

2.150 enfants réunionnais ont été déplacés de leur île à la métropole et répartis dans 64 départements entre 1963 et 1982.

L'enquête continue

Les personnes concernées qui n'ont pas pu se déplacer peuvent encore contacter la commission sur le site du ministère à l'adresse courriel : *lesenfantsdelacreuse@outre-mer.gouv.fr*.

ÉMOTION ■ Après Paris, la commission nationale a reçu les ex-mineurs réunionnais transplantés à Guéret

Ils ont rouvert l'histoire de leurs vies

Réunie dimanche après-midi à Guéret, la Commission d'information et de recherche historique des enfants de la Creuse a reçu une soixantaine de personnes, afin de collecter leur histoire et leurs requêtes.

Julie Ho Hoa

Après une première audition à Paris vendredi, la commission nationale missionnée par le ministère des Outre-Mer est allée à la rencontre des ex-mineurs réunionnais de la Creuse et des régions voisines, à Guéret. Pour certains, c'est la première fois, en 50 ans, qu'ils racontent leur histoire, depuis l'arrachement à leur île à leur vie actuelle.

Rouvrir une plaie douloureuse

« J'ai dit des choses aujourd'hui que je n'ai jamais avouées, ce sont des choses qu'on ne peut pas dire. Peut-être que ça soulage un peu de l'avoir dit, mais au fond de moi, la blessure est quand même là », confiait Marie-Josiane Grenier, 63 ans, arrachée de son île avec ses trois sœurs quand elle avait 13 ans. Une blessure qu'ils portent tous, plus ou moins profonde, plus ou moins encore douloureuse, plus ou moins avouée. Ce que l'histoire n'a pas dit à haute voix, c'est que certains de ces enfants ont été violés dans leurs familles d'accueil, battus, maltraités et exploités. Pour d'autres, ce fut des années de foyers, le manque d'affection, le mal du pays… Certains se sont reconstruits en même temps qu'ils ont construit leur vie en métropole. « Je me suis mariée en Creuse, j'ai trois enfants et trois petits enfants, ma famille est là, c'est celle que j'ai fondée », sourit ainsi Marie-Josiane.

TRANSPLANTÉS. Sur 64 départements français, la Creuse a accueilli le plus gros contingent des enfants transplantés entre 1963 et 1981.
PHOTO : BRUNO BARLIER

« Chaque histoire est traversée par une souffrance, même chez ceux qui déclarent s'en être sortis, constate Philippe Vital, président de la commission. Certains disent : "Moi je ne crache pas dans la soupe, j'ai été adopté, ça s'est bien passé", mais il y a tout de même derrière quelque chose qui manque… » Pour les plus chanceux, la vie a peut-être été plus douce en métropole. « Dans un sens, ça a été une chance de m'enlever de là-bas, parce que je ne sais pas si à l'heure d'aujourd'hui je serais encore en vie. J'étais un peu vagabond, je partais le matin, je rentrais le soir… », confiait Jean-Yves Cardia, arrivé en Creuse en 1974. Pourtant, il ne cache pas que sa vie depuis aura été « chaotique » et que tout ce qu'il sait de ses origines, c'est qu'il est né « rue de la Victoire à 23 heures, à Saint-Denis. C'est tout ».

Chaque vie a son lot d'épreuves et de consolation. Chaque déracinement a eu ses circonstances ; certains enfants étaient orphelins, d'autres issus de familles trop pauvres pour subvenir à leurs besoins, on a promis à d'autres une vie meilleure, la possibilité de faire des études…

> « Il faut que les gens connaissent notre histoire »

La misère et la crédulité ont parfois poussé des familles à se séparer de leurs enfants, sans savoir qu'ils ne les reverraient pas. « On avait dit à nos parents de ne pas s'inquiéter, que tous les ans, on reviendrait passer au moins un mois à la Réunion avec eux, mais jamais ça s'est fait », se souvient Michèle Hoareau, transplantée avec ses dix frères et sœurs. La commission poursuit ses recherches pour « mettre au jour les ressorts de cette histoire, préciser les statuts au départ ».

Le récit de ces vies brisées, les requêtes et demandes de réparation des ex-mineurs réunionnais remonteront au ministère des Outre-Mer et au Gouvernement. « S'il n'y avait que moi je n'aurais pas témoigné mais je crois qu'il faut que les gens connaissent notre histoire. Il faut dire le pourquoi et le comment », insiste Marie-Josiane. ■

Sur Internet. Retrouvez les témoignages et la synthèse de cette commission sur notre site.

QUESTION A…

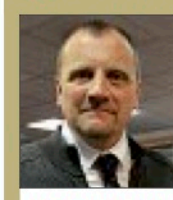

PHILIPPE VITALE
Sociologue et président de la commission

Quelles sont les demandes les plus récurrentes ?

Ils demandent surtout de retourner à La Réunion pour accéder à leurs dossiers, une prise en charge financière du voyage et de l'hébergement. Beaucoup veulent ce retour pour la mémoire, ont ce besoin de retrouver l'île.

Il y a une demande d'aide psychologique, d'aide sociale spécifique. Même si ces demandes peuvent relever du droit commun, il y a une demande de prise en compte spécifique de cet épisode par des personnes qui connaissent l'histoire de cette transplantation, l'histoire de la Réunion. Evidemment, tout psychiatre peut aider une personne en souffrance mais si cette personne-là connaît cette histoire particulière, connaît le créole réunionnais, parce que la souffrance ça s'exprime souvent dans la langue maternelle, c'est un plus.

Il y a aussi des demandes particulières : un terrain qui a été spolié, faire valoir ses droits sur un héritage, une compensation financière… ■

QUESTIONS AUX EX-MINEURS RÉUNIONNAIS QUI ONT ÉTÉ VICTIMES DU DÉPLACEMENT

Aujourd'hui, qu'aimeriez-vous demander à la commission et à l'Etat français ?

LYDIE CAZANOVE
Déplacée en 1963
Quand je suis partie, on m'avait promis de m'envoyer dans une école, que je pourrais revenir une fois par an à La Réunion. La première fois que j'y suis revenue, c'était avec mes sous. Ce que je demande aussi à la commission, c'est de récupérer mon héritage, ma famille a été expropriée, je veux récupérer la part que ma mère m'a laissée et récupérer tout mon dossier pour savoir vraiment d'où je viens. Toute ma vie on m'a traitée de bâtarde, pourquoi ? C'est le grand point d'interrogation.

MICHÈLE HOAREAU
63 ans, déplacée en 1966
Aujourd'hui, j'espère qu'on aura réparation. Si on pouvait déjà nous offrir ce que l'on nous avait promis : un voyage, tous frais payés par l'Etat, je ne demande pas la lune, qu'on prenne en charge tout à La Réunion, pendant au moins un mois. Ils avaient dit à mes parents de ne pas s'inquiéter, que mes frères et sœurs et moi on reviendrait tous les ans passer au moins un mois avec eux. Ça ne s'est jamais fait… Ils nous doivent bien ça. Même si ce n'est pas régulièrement, qu'on n'ait rien à débourser…

MARIE-JOSIANE GRENIER
63 ans, déplacée en octobre 1966
Ce que je voudrais, c'est surtout une reconnaissance de ce qu'ils ont fait, comme tout le monde je crois. On nous a déracinés, on a détruit toute une famille. Qu'on nous aide financièrement à retourner là-bas. J'ai une toute petite retraite et c'est très compliqué. J'ai de la famille là-bas, je n'y suis retournée que deux fois. Ce que j'aimerais, c'est y aller tous les deux, trois ans, ce serait parfait. Je ne souhaite pas d'aide psychologique, ça ne sert à rien aujourd'hui, il faut avancer malgré tout…

JEAN-YVES CARDIA
54 ans, déplacé en septembre 1974
Une chose, si c'est possible, pouvoir revoir mon île. J'y suis retourné en 1980 mais c'était pour retrouver ma mère dont j'étais sans nouvelle. Je n'ai pas beaucoup visité, ni voyagé sur l'île, je n'en connais que la moitié, j'ai quelques souvenirs mais les choses ont changé on m'a dit. Je veux la connaître, au moins embrasser la terre avant de fermer les yeux, revoir mon pays, connaître ma culture… Je n'ai plus personne là-bas, je n'ai pas de pied à terre alors je veux que mon voyage et séjour soient pris en charge.

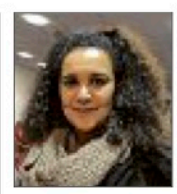

EMMANUELLE PERIGOGNE
35 ans, représente son père décédé
Mon père est arrivé en Creuse à 10 ans. Il s'est suicidé à 32 ans. Ma mère m'a raconté le peu de chose qu'elle savait. Ça a toujours été un sujet tabou pour lui. J'ai envie de connaître son histoire de 0 à 10 ans à La Réunion parce que c'est la mienne aussi. Je voudrais aller sur l'île et que la commission m'aide à avoir accès à son dossier dans les archives de la Dass là-bas, savoir où il est né, rencontrer des gens qui l'ont peut-être connu, savoir si j'ai encore de la famille là-bas. Ce serait un rêve merveilleux.

fed.desdrom@yahoo.fr